



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 SEPTEMBRE 2022**

Installation du Conseil d'administration sous la présidence de M. Jean CASTEX, ancien Premier ministre, par M. Christophe BÉCHU, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et M. Clément BEAUNE, ministre délégué chargé des Transports

La Défense, le 07 septembre 2022 – Nommé par le Président de la République le 17 août 2022, M. Jean CASTEX, ancien Premier ministre, a présidé la 91<sup>ème</sup> séance du Conseil d'administration de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFIT France) qui s'est réuni le 07 septembre 2022.

M. Christophe BÉCHU, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, qui a présidé cette instance depuis 2018 et M. Clément BEAUNE, ministre délégué chargé des Transports ont installé le Conseil d'administration qui marque le début de la nouvelle présidence.

*« Je salue la nomination de Jean CASTEX, avec lequel j'aurai le plaisir de continuer à travailler. Dans l'esprit de la loi d'orientation des mobilités, l'AFIT France est devenue au fil des années un opérateur fort de la transition écologique en faisant de la décarbonation des transports sa priorité. Vecteur de la relance au travers du financement des liaisons ferroviaires, maritimes et routières, l'agence est un outil du quotidien au service du développement de la mobilité durable. »*

Christophe BÉCHU, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

*« Cette première réunion avec le nouveau président de l'AFIT France, M. Jean Castex, s'inscrit dans un moment important où nous devons donner une impulsion nouvelle pour les mobilités en France. L'AFIT France aura un rôle clé dans la mise en œuvre de ces ambitions. »*

Clément BEAUNE, ministre délégué en charge des Transports

M. Jean CASTEX, ancien Premier ministre et président du Conseil d'administration, remercie le ministre M. Christophe BECHU pour son action à la tête de l'Agence et le soutien que les membres du Gouvernement apporteront collectivement à l'Agence. Il salue les membres du Conseil d'administration, instance de débat et de collégialité. Il souhaite confirmer et renforcer le rôle de ce dernier dans la réflexion stratégique sur le développement des infrastructures de transports, afin d'éclairer le débat public et d'assurer la réussite de la transition écologique.

Ce Conseil d'administration était aussi l'occasion d'approuver 19 conventions et avenants dont 17 au titre du plan de relance. Sur ces 17 conventions 'relance', 14 concernent la mise en œuvre de l'appel à projet national relatif aux transports en commun actant la participation financière de l'Etat.

Le prochain Conseil d'administration se tiendra le **19 octobre 2022**.

*Sur l'AFIT France : L'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFIT France) est un établissement public national ayant pour mission de participer au financement de projets d'infrastructures de transport et de mobilités. Ses champs d'intervention vont de la ligne à grande vitesse (LGV), des infrastructures routières, des transports en commun, des ports maritimes et voies navigables, à la continuité cyclable en passant par le littoral.*

*L'AFIT France met en œuvre la programmation de la loi d'orientation des mobilités (LOM), de grands projets structurants (canal Seine Nord Europe, tunnel transalpin Lyon-Turin) et le volet transports du plan de relance.*

*Le budget annuel de l'Agence dépasse 3 milliards d'Euros. L'AFIT France est gouvernée par un Conseil d'administration dont le président est nommé par le Président de la République. Le budget de l'agence provient de recettes affectées : taxes sur les carburants et le transport aérien, taxe et redevance versées par les sociétés concessionnaires d'autoroutes, amendes des radars automatiques et contribution du secteur aérien.*

*Pour en savoir plus : [www.afit-france.fr](http://www.afit-france.fr). Vous y trouverez notamment : les rapports d'activité ([rapport d'activité 2021](#)), les [Actes du colloque européen PFUE](#) du 22 février 2022 « Décarbonation des Mobilités / L'avenir du financement des infrastructures de transport - Regards croisés : science et acteurs publics » les budgets, les communiqués de presse, le relevé des délibérations du Conseil d'administration ...*

### **Contacts presse du ministère de la Transition écologique**

Tél : 01 40 81 18 07

Mél : [presse@ecologie.gouv.fr](mailto:presse@ecologie.gouv.fr)

### **Contact presse de l'AFIT France**

Tél : 01 40 81 10 61

Mél : [contact@afit-france.fr](mailto:contact@afit-france.fr) ou [katrin.moosbrugger@afit-france.fr](mailto:katrin.moosbrugger@afit-france.fr)